

## **RECRUTEMENT D'UN RESPONSABLE DE LA COMPOSANTE 2 « DESENCLAVEMENT ET MARCHES TERRITORIAUX »**

Dans le cadre du projet AVENIR, il est prévu de recruter un Responsable de la composante 2 de Désenclavement et Marchés territoriaux, qui sera chargé de coordonner, planifier et superviser la mise en œuvre de l'ensemble des activités liées aux infrastructures économiques (Marchés des produits agricoles, routes de desserte agricole et ports fluviaux).

### **Mission et principales taches**

Sous l'autorité et la supervision directe du Coordonnateur National de l'UGP AVENIR, le/la Responsable de la Composante 2 « Désenclavement et Marchés territoriaux » assurera le pilotage et la coordination globale des activités de la composante. Il/elle agira en qualité d'Ingénieur en chef des investissements en infrastructures du projet et assurera **directement la supervision des activités d'ingénierie sociale mises en œuvre par les ONG partenaires**, ainsi que la coordination des interventions d'ingénierie civile et sociale, dans le respect des orientations du DCP et des standards de qualité du projet. À cet effet, ses tâches spécifiques, non exhaustives, sont les suivantes :

#### **I. Pilotage stratégique et coordination de la composante :**

- Assurer le leadership stratégique, technique et méthodologique de la composante, coordonner et animer l'équipe, et veiller à la synergie et à la cohérence des interventions.
- Piloter, en étroite concertation avec les équipes du projet et les partenaires opérationnels, la mise en œuvre coordonnée des sous-composantes, la structuration des dispositifs de gestion des infrastructures économiques ainsi que le renforcement durable des capacités des bénéficiaires.
- Analyser, consolider et amender les propositions techniques portées par les responsables des sous-composantes, assurer la cohérence entre planification opérationnelle et budgétisation, participer activement aux ateliers de planification et contribuer à l'élaboration du PTBA de la composante.
- Assurer le contrôle qualité et la validation technique des termes de référence, des projets de contrats et de conventions, ainsi que des livrables produits par les équipes et les prestataires.
- Veiller au bon déroulement des processus de conformité environnementale et sociale ainsi qu'à la contractualisation des études et travaux, en coordination étroite avec l'environnementaliste et le Responsable de la passation des marchés de l'UGP.
- Organiser, avec les autres responsables de l'UGP, les cadres de concertation et de coordination avec les partenaires techniques et institutionnels, et participer aux missions de supervision, d'audit technique et aux ateliers de bilan.
- Assurer le suivi de l'exécution de la composante, consolider les rapports d'activités, produire les rapports de performance et garantir la collecte et la fiabilité des indicateurs du cadre logique.
- Planifier et faciliter la mobilisation d'assistances techniques spécialisées, en identifiant les besoins prioritaires et en mobilisant des expertises complémentaires lorsque les capacités internes sont insuffisantes.

- Animer périodiquement des évaluations internes participatives de la performance de la composante, capitaliser les acquis et les innovations techniques et organisationnelles, et tirer les enseignements nécessaires pour améliorer l'exécution en cours et la planification future.
- Exécuter toute autre mission confiée par le Coordonnateur national dans le cadre du mandat.

## **II. Attributions spécifiques – Ingénierie sociale**

- Piloter et opérationnaliser, en collaboration avec les opérateurs partenaires, la stratégie et la méthodologie de mise en œuvre de l'ingénierie sociale et du renforcement des capacités des acteurs bénéficiaires.
- Coordonner, suivre et évaluer les ONG partenaires et opérateurs spécialisés intervenant sur le volet social, et assurer le suivi des engagements contractuels et des livrables axés sur les résultats.
- Analyser en profondeur et valider les livrables d'ingénierie sociale, notamment l'identification et la validation des sites d'implantation des infrastructures économiques, la consolidation des matrices de volumes de produits agricoles, ainsi que la priorisation des tronçons de desserte et des sites portuaires issus de la caractérisation des pôles.
- Appuyer la structuration, la mise en place et l'opérationnalisation des dispositifs locaux de gestion, d'exploitation et de maintenance des infrastructures économiques.
- Veiller à l'intégration cohérente et opérationnelle de l'ingénierie sociale avec les activités d'ingénierie civile, notamment au niveau des Pôles de Développement Économique (PDE).

## **III. Attributions spécifiques – Ingénierie civile**

- Prioriser et programmer les infrastructures à réaliser sur la base des études de faisabilité, des besoins validés et des orientations stratégiques du projet.
- Assurer le pilotage stratégique et technique des études d'aménagement et de conception (APS, APD, DAO, EIES), en portant une attention particulière à l'analyse de faisabilité, à l'évaluation des variantes techniques et à l'optimisation du rapport coût-avantage.
- Analyser, consolider et capitaliser les résultats des études techniques produites par les prestataires, intégrer les observations des équipes de l'UGP et des partenaires institutionnels, et organiser leur partage avec les parties prenantes avant validation finale.
- Mettre en place, formaliser et rendre opérationnel le dispositif de supervision, de contrôle et de co-surveillance des travaux, et veiller à la qualité technique et à la conformité des ouvrages réalisés.
- Assurer le cadrage technique et le suivi opérationnel des prestataires (bureaux d'études, bureaux de contrôle, entreprises de travaux et services techniques spécialisés).
- Analyser et viser les attachements, les décomptes et les demandes de paiement des prestations d'études, de contrôle et de travaux, après vérification technique par les équipes compétentes.
- Coordonner les remises officielles de sites, les missions de supervision de terrain, ainsi que les opérations de réception technique provisoire et définitive des infrastructures.

## **Qualification et expériences requises**

### **1. Profil académique et éligibilité**

- Être de nationalité congolaise (République Démocratique du Congo).
- Être titulaire d'un diplôme d'Ingénieur (Bac+5 minimum ou Master) en génie civil, travaux publics, infrastructures rurales ou domaine équivalent.
- Être âgé(e) de **57 ans au plus** à la date de clôture de l'appel à candidatures.

### **2. Expérience professionnelle**

- Justifier d'au moins **10 années d'expérience professionnelle globale** dans la mise en œuvre de projets et programmes de développement, idéalement financés par des bailleurs de fonds internationaux.
- Disposer d'au moins **6 années d'expérience professionnelle spécifique et pertinente** dans la conception, la mise en œuvre et le suivi de projets d'infrastructures (routes et pistes rurales, marchés ruraux et urbains, ports fluviaux, adductions d'eau ou infrastructures équivalentes), en tant que responsable ou cadre technique du volet infrastructures.
- Une expérience avérée en :
  - Ingénierie sociale et interventions à dimension communautaire,
  - Gestion ou cogestion d'infrastructures économiques et rurales,
  - Passation des marchés publics et procédures des bailleurs internationaux,
  - Projets financés par des partenaires techniques et financiers internationaux, constitue un atout majeur.

### **3. Compétences techniques et informatiques**

- Maîtriser les outils informatiques usuels (notamment Excel, Word et PowerPoint).
- Être capable d'utiliser, d'interpréter et d'exploiter les résultats issus des logiciels et applications techniques de génie civil et d'architecture.
- Disposer d'une capacité avérée à produire des rapports techniques structurés et de haute qualité.

### **4. Compétences organisationnelles et managériales**

- Faire preuve d'excellentes capacités organisationnelles et de planification, avec aptitude à hiérarchiser les priorités, respecter les délais et gérer simultanément plusieurs activités.
- Démontrer un sens élevé du leadership et une capacité à animer et coordonner des équipes pluridisciplinaires.
- Être capable de travailler en équipe, sous pression et dans des environnements opérationnels exigeants.

### **5. Aptitudes relationnelles et conditions de travail**

- Disposer d'excellentes capacités de communication écrite et orale en français ; la maîtrise de langues nationales constitue un atout.
- Être disposé(e) à travailler en milieu rural, en interaction avec les communautés locales, les autorités administratives et coutumières ainsi que les acteurs de l'ingénierie sociale.

- Être disponible pour effectuer des déplacements fréquents sur le terrain dans le cadre des missions de suivi et de supervision.

### **Contenu du dossier de candidature**

Les documents de candidature doivent être constitués des pièces suivantes :

- ✓ Une lettre de motivation signée du (de la) candidat adressée au Secrétaire Générale à l'Agriculture ;
- ✓ Un curriculum vitae actualisé mentionnant au moins trois (3) personnes de référence pour confirmer les expériences et portant une adresse électronique et un numéro de téléphone valide ;
- ✓ Les copies électroniques des titres académiques notariés et attestations de formations ;
- ✓ Les preuves d'expérience, notamment les copies des attestations de service rendu et certificat de travail ;
- ✓ Copie d'une pièce d'identité en cours de validité ;
- ✓ Une copie de certificat d'aptitude physique.

### **Processus de recrutement**

Le recrutement se fera en deux étapes :

- ✓ L'examen des dossiers des candidats : seuls les candidats qui auront réalisé au moins 70% à l'étape documentaire seront invités pour le test écrit ;
- ✓ Le test écrit : seront invités à l'interview que les candidats qui auront atteint le seuil de 70% et au-delà au test écrits.
- ✓ L'interview : le meilleur candidat à l'issue de l'interview sera retenu pour le poste.

### **Durée du Contrat**

Le contrat sera conclu pour une **durée d'un (1) an**, renouvelable sur la base d'une **évaluation satisfaisante des performances** du/de la titulaire. Le renouvellement du contrat sera toutefois limité à la **durée effective de mise en œuvre du Projet**.

Le contrat initial comportera une **période probatoire de six (6) mois**, au terme de laquelle la confirmation définitive du/de la titulaire sera subordonnée à une **évaluation positive des résultats et du comportement professionnel**.

### **Lieu d'affectation et de prise de fonction**

Le/la titulaire du poste sera basé(e) à Kikwit, dans la Province du Kwilu, en République Démocratique du Congo, au sein de l'Unité de Gestion du Projet (UGP).

### **Dépôt des candidatures et clôture**

Toute personne intéressée pour ce poste, est priée de déposer son dossier de candidature par voie électronique aux adresses ci-après : [sgagrirdc@gmail.com](mailto:sgagrirdc@gmail.com) et [recrutement@avenir.cd](mailto:recrutement@avenir.cd) ;

avec comme objet : « ***candidature au poste de Responsable de la Composante 2 : désenclavement et marchés territoriaux du Projet Avenir*** », au plus tard **11 mars 2026** à 16h00', heure de Kinshasa.